



*On est tous handballeurs*



## **PROCES-VERBAL**

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**22 juin 2014 à LIVERDUN**

#### **Clubs Présents :**

AMNEVILLE 7, BAR LE DUC ASPTT, BAYON, BLENOD/PAM, BOULAY, BOUSSE LR, BOUZONVILLE, BURE, CHATEAU SALINS, CLERMONT EN ARGONNE, CLEURIE, COINCOURT, COMMERCY, CONFLANS, CONTREXEVILLE, COURCELLES CHAUSSY, COSNE ET AVENIR, CUSTINES, DAMVILLERS, DEUX VALLES AS, DIEUE BTV, DIEULOUARD ESS, DOMBASLE, DOMPAIRE, EPINAL, ETAIN RAS, EUVILLE, FENSCH VALLEE HB, FLAVIGNY FR, FOLSCHVILLER, FONTOY, FORBACH, GANDRANGE, GERARDMER, GONDREVILLE, GORCY, GRAND NANCY ASPTT, HADOL, HAGONDANGE, HERSERANGE, HETTANGE GRANDE, HOMBOURG HAUT, HOMECOURT, JARVILLE, KANFEN, LIVERDUN, LONGUYON ES, LUNEVILLE SC, MAXEVILLE, METZ BORNAY, METZ HB, METZ MAGNY, MIRECOURT, MONTIGNY, MONTMEDY, MONTOIS, MONT SAINT MARTIN, MOYEUVE, NANCY SLUC, NEUFCHATEAU, NEUVES MAISONS AL, PAGNY AS, PAYS HAUT HB, PAYS SIERCKOIS, PORCELETTE, RAMBERVILLERS SL, RAON L'ETAPE, REVIGNY SUR ORNAIN, RODEMACK, ROMBAS, ROSIERES, SAINT DIE, SAINT MIHIEL, SAINT NICOLAS DE PORT, SAINTE MARGUERITE, SARRALBE, SARREBOURG, SARREGUEMINES, SAULX ET PERTHOIS, SMEPS 54, STIRING WENDEL, THIONVILLE, TOUL, TRONVILLE, VALLEE HAUTE MOSELLE, VAL SAINT PIERRE, VARANGEVILLE, VARENNES EN ARGONNE, VAUBECOURT MJ, VIGNEULLES, VIGY, VILLERS LES NANCY, VILLERUPT HBC, VOID VACON LAS, WOIPPY, YUTZ.

**Nombre de voix : 412** (sur 453 possibles) soit 90,9%

**Nombre de clubs : 96** (sur 114) soit 84,2%



## **1) Le Président de la LLHB ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 09h45**

Jean-Marie NOËL ouvre la séance en remerciant les personnalités présentes, Monsieur **Jean-Pierre HUET**, maire de la Ville de Liverdun, Madame **Evelyne GAREAUX**, Conseillère régionale représentant le Président du Conseil Régional de Lorraine, Madame **Isabelle JOLY**, Directrice Régionale Adjointe de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Lorraine et Monsieur **Jacques BETTENFELD**, Vice-président délégué de la Fédération Française de Handball, ainsi que les quatre présidents des comités lorrains ou leur représentant.

Puis il remercie tout particulièrement la Ville de Liverdun et le vice-président du club local, de nous accueillir pour cette 49<sup>ème</sup> Assemblée Générale.

Il cède ensuite la parole aux différentes personnalités présentes.

Monsieur **Gilbert CESCOSSE**, Vice-président du club de handball de Liverdun souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée Générale ;

Madame **Isabelle JOLY**, représentant la Directrice Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Lorraine, prononce une allocution en rappelant en particulier les objectifs vers lesquels la direction régionale souhaite se voir porter les efforts de tous. Elle regrette de ne pouvoir rester plus longtemps et souhaite une bonne poursuite d'Assemblée Générale aux représentants des clubs.

## **2) Modalités de vote**

Il est demandé aux délégués de se prononcer sur le vote à main levée pendant l'Assemblée Générale, à l'exception du vote pour l'élection complémentaire au Conseil d'Administration.

Le vote à main levée est **adopté** à l'unanimité des membres présents.

Il est ensuite proposé d'adopter dans leur globalité, le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale, le rapport moral du Secrétaire Général et les rapports des commissions qui ont été transmis par courrier.

Les rapports concernant les finances et la trésorerie seront détaillés au cours de l'AG et feront l'objet d'un vote particulier.

Ce mode de fonctionnement est **adopté** à l'unanimité des membres présents.

## **3) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 16 juin 2012, du rapport moral et des rapports des commissions**

Il est demandé aux représentants des clubs s'ils désirent poser des questions relatives à un de ces documents.

Aucune question n'est soulevée et aucune précision n'est à apporter par les présidents de commissions.

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2013 à Contrexéville, le rapport moral et les rapports des commissions sont **ratifiés** à l'unanimité.

#### **4) Présentation du bilan financier par le Trésorier de la LLHB**

Michel JOFFIN présente et détaille le bilan financier arrêté au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat.

Il est précisé que si le budget est en forte augmentation, cela est dû à l'organisation de la rencontre France-Norvège à Nancy qui a générée à elle seule, un budget de plus de 210 000 euros et dont le bilan financier est excédentaire.

Il annonce donc un résultat positif pour l'exercice 2013 de 93 953 €.

Jean-Marie NOËL précise que ce résultat exceptionnel, du en bonne partie au résultat de l'organisation de la rencontre de l'Equipe de France masculine, sera utilisé dans le cadre du développement et pour la mise en œuvre du projet périphérique lorrain au Mondial 2017 dont un des sites est en Lorraine, à Metz.

#### **5) Lecture du rapport de Monsieur Virgile DEBS, Commissaire aux comptes**

Le Commissaire aux comptes certifie l'authenticité des comptes et des résultats présentés par le Trésorier de la ligue et déclare que la situation financière de la Ligue Lorraine de Handball est saine.

Jean-Marie NOËL demande aux personnes présentes si elles ont des questions à poser au Commissaire aux comptes.

Le cabinet *HAUTERIVES*, en charge de la certification des comptes de la ligue ayant été racheté par le cabinet *H.B.M. Audit & révision*, il est demandé aux membres de l'Assemblée Générale si ce cabinet peut poursuivre ce rôle pour la 6<sup>ème</sup> année.

**Accord** est donné à l'unanimité.

#### **6) Quitus au trésorier pour sa gestion**

Monsieur Claude BIGEL, un des deux vérificateurs aux comptes lit le rapport cosigné avec Monsieur Stéphane DAVAL.

Il regrette de ne pas avoir pu voir les comptes dans leur globalité, ceux-ci étant encore à l'étude par le Commissaire aux comptes, mais ne remet pas en cause leur validation.

## RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

ASSEMBLEE GENERALE DE LIVERDUN LE 22 JUIN 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 2 juin 2013 à Contrexéville, statuant sur les comptes du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes de l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

La secrétaire a fourni toutes les pièces comptables demandées et a répondu à nos questions, le trésorier principal n'était pas présent.

Nous avons vérifié les comptes annuels pour cet exercice ainsi que la sincérité des informations relatives à la situation financière à l'occasion de l'assemblée générale.

Les comptes n'étaient pas clos lors de notre venue, nous ne pouvons être en mesure de certifier l'inventaire, le compte de résultat et le bilan. Nous n'avons examiné que la balance et le grand livre pour l'année 2013. Ce constat ne remet pas en cause le travail de la secrétaire.

Nous avons émis un nombre de recommandations lors de l'AG du 02 juin 2013 et nous sommes intéressés à leur suivi.

- Les vérificateurs aux comptes doivent être convoqués régulièrement. Fait.
- L'ordonnateur d'une dépense ne doit pas être la personne concernée par cette dépense. Fait par délibération, mais les ordonnateurs doivent être identifiables autrement que par une seule signature.
- Les plafonds de remboursement de frais ont fait l'objet d'une délibération du CA en date du 26 septembre 2013. Fait pour les remboursements de repas et d'hébergement, mais pas pour les frais de communication.

Au vu des observations faites, nous recommandons :

- Les imputations comptables doivent être vérifiées.
- Pour les remboursements de repas, les participants doivent être clairement identifiés. Tous les frais doivent être justifiés.
- Le contrôle interne doit faire l'objet d'une réflexion approfondie pour une mise en place rapide et pertinente (déjà demandé à la dernière AG)

Fait à Tomblaine, le 19 juin 2014

Vérificateur aux comptes



Monsieur Stéphane DAVAL

Vérificateur aux comptes



Monsieur Claude BIGEL

Le Président de la ligue s'engage pour que les recommandations soient suivies dans toute la mesure du possible, et en particulier le contrôle interne pour lequel des candidats sont recherchés.

Puis il demande à l'assemblée de se prononcer sur le compte de résultat et le bilan financier.

Ceux-ci sont tous deux **adoptés** à l'unanimité.

L'Assemblée Générale **donne quitus au trésorier** pour sa gestion financière de l'année 2013.

#### **7) Désignation des vérificateurs aux comptes**

Monsieur Stéphane DAVAL (club d'Epinal), Monsieur Patrick CLEMENT (club de Porcellette) et, par dérogation en l'absence d'autre candidat, Monsieur Claude BIGEL (club de H2B PAM) se présentent.

Ils sont **élus** comme vérificateurs aux comptes pour l'année 2014, à l'unanimité.

#### **8) Affectation des résultats**

A l'unanimité les résultats sont affectés au **Fond Associatif** de la Ligue Lorraine de Handball.

#### **9) Elections complémentaires au Conseil d'Administration**

Claude BOMPARD fait un point sur les candidatures, un dans le collège des présidents de comité afin d'élire le président du comité Meuse suite à la démission de son prédécesseur, et quatre dans le collège « plurinominal » les candidats, pour un poste vacant.

Après avoir présenté les candidatures dans leur ordre d'arrivée à la ligue, il demande des volontaires pour tenir la fonction d'assesseur et participer au dépouillement des bulletins.

Les modalités de vote sont ensuite définies.

Puis les représentants des clubs vont déposer leurs bulletins dans l'urne sous le contrôle des assesseurs.

Durant le dépouillement, le président de la ligue et les personnalités procèdent aux remises des récompenses sportives et individuelles.

Un éclairage particulier est mis sur les participants lorrains aux Rencontres Nationales du Handensemble, à qui les membres de l'Assemblée générale prodiguent de chaleureuses félicitations.

A l'issue de la cérémonie de remise des récompenses, les résultats des élections sont proclamés.

Dans le collège des « présidents de comité », Monsieur **Claude BOURZEIX est élu** avec 381 voix (3 bulletins nuls et 23 blancs).

Dans le collège « plurinominal », sur 377 suffrages exprimés (15 bulletins nuls et 15 blancs) :

- Monsieur Dominique POROTTI – 43 voix (11,4%)
- Monsieur Pau-André BAUER – 94 voix (24,9%)
- Madame Françoise DIDIER – 114 voix (30,2%)
- Madame Isabelle LOUIS – 126 voix (33,4%)

Madame **Isabelle LOUIS est élue** au Conseil d'Administration de la Ligue Lorraine de Handball.

## **10) Présentation des principales modifications adoptées à l'AG fédérale et les informations générales**

Une présentation des modifications importantes touchant directement les clubs lorrains est faite par le Secrétaire général.

Il est demandé aux dirigeants des clubs de se référer aux textes règlementaires afin d'avoir l'intégralité des modifications, chaque point parcouru n'étant pas développé.

Les modifications abordées sont les suivantes :

- La limitation de la mixité jusqu'à la catégorie moins de 11 ans, mais avec une dérogation possible par les instances dirigeantes ;
- Les catégories jeunes sont réduites de 4 à 3 années d'âge, toujours avec la possibilité de déroger selon des modalités qui seront précisées ;
- La catégorie senior féminine débute à partir de + 17 (dérogations possibles) ;
- Des évolutions dans les procédures de convention ;
- Des modifications concernant certains cas de mutations ;
- Un changement dans la comptabilisation du N/2 dans le cas où il y a plus de 2 équipes de la même catégorie ;
- Un nombre d'arbitrage défini à 11 pour chacun des arbitres comptabilisés dans la CMCD nationale ;
- La nécessité de « motiver » toute interjection en jury d'appel au risque de se voir signifier une pénalité financière pouvant aller jusqu'au doublement de la sanction initiale.

A la demande de précision du représentant du club de Rodemack concernant les « motivations », Jacques BETTENFELD explique que trop d'appel n'ont pour but initial que de suspendre les sanctions prises par la commission de 1<sup>ère</sup> instance et que cette demande du groupe juridique est faite pour limiter les appels manifestement abusifs.

Jean-Marie NOËL signale que les saisines de la commission Conciliation doivent également être motivées et indiquées pour quelles raisons le parcours « classique », le recours à la commission des Réclamations et litiges, n'a pas été suivi.

## 11) Présentation des projets des commissions

### ➤ La commission d'Organisation des Compétitions

Serge BUSSUTIL (président de la COC) et Franck ALBERTI (administrateur membre de la COC) présentent les 2 projets de championnats masculins :

- Le 1<sup>er</sup> projet comporte 4 divisions, le championnat se joue en 2 phases avec la possibilité de changer de division entre les 2 phases (2 poules de 6 équipes en *Pré nationale*, *Pré fédérale* et *Excellence*, 6 poules de 6 équipes en *Honneur*) ;
- Le 2<sup>ème</sup> projet est plus « classique », avec les 3 divisions habituelles, mais le championnat se joue en 2 phases (2 poules de 6 équipes en *Pré nationale*, 4 poules de 6 équipes en *Excellence* et 6 poules de 6 équipes en *Honneur*).

Les poules sont constituées non plus sur des critères purement géographiques, mais en tenant compte des résultats de la saison passée, des accédants et des descendants.

En outre, la participation aux championnats masculins est limitée à 2 équipes par club, sans obligation de 2 divisions d'écart et l'utilisation de la feuille de table deviendra progressivement obligatoire, dès le début du championnat pour la *Pré nationale* et en cours de saison pour les autres divisions.

Claude BOMPARD rappelle que lors de la précédente assemblée générale, le règlement de la CMCD voté par les clubs précise que les éventuels points de pénalité attribués aux clubs ne respectant les critères définis pour la division dans laquelle ils évoluaient seraient appliqués en début de championnat.

En conséquence, les points de pénalité correspondront à ceux définis pour des poules de 6 équipes et seront appliqués en totalité pour la 1<sup>ère</sup> phase.

Sans autre modification adoptée par l'assemblée générale, c'est ce principe qui prévaudra.

De même, il est signalé que la décision prise lors de l'assemblée générale précédente de ramener le championnat à 72 équipes n'est pas remise en cause.

Après différentes demandes de précision de la part des représentants des clubs de Thionville, Bouzonville, Contrexéville et Rodemack, l'assemblée est appelée à s'exprimer sur le choix d'un des projets.

Pour le projet « 1 », 107 voix *Pour*, 236 **Contre** (343 voix exprimées).

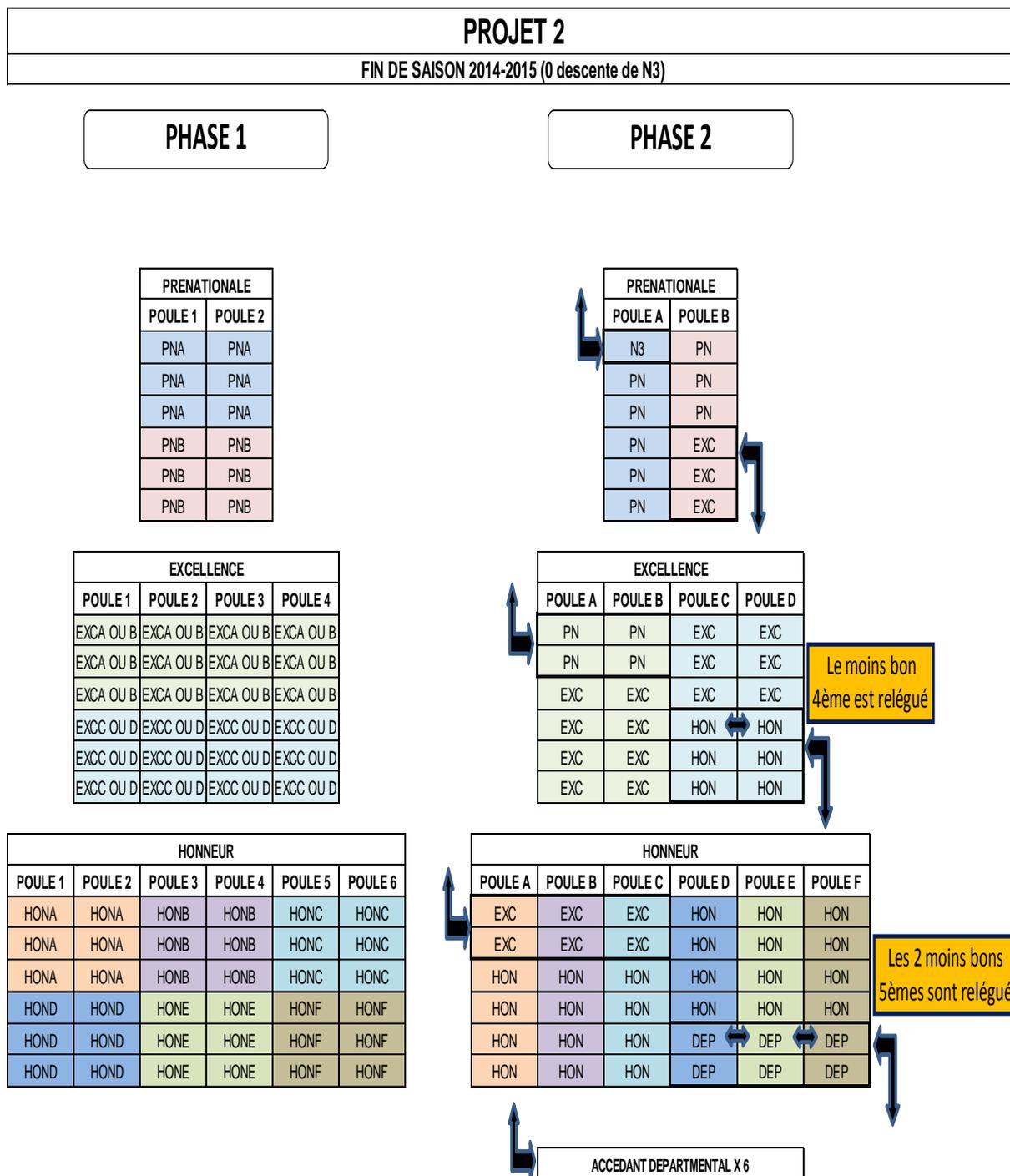
Pour le projet « 2 », 229 voix **Pour**, 114 *Contre* (66,8%).

Jean-Marie NOËL et Sylvain BROSE interviennent tour à tour pour souligner que ces projets de refonte des championnats ont pour but de concevoir une architecture des championnats masculins permettant d'obtenir des équipes compétitives, capables de se maintenir en championnat national durant de nombreuses années ; le constat actuel est que les équipes qui accèdent au championnat de N3 masculin font un simple aller-retour, ou, au mieux 2 à 3 ans avant de revenir en championnat régional.

Les membres de l'assemblée sont donc invités à se prononcer sur le choix de continuer sur la formule actuelle ou d'adopter la nouvelle architecture des championnats.

**Pour** une refonte des championnats 303 voix, contre 40 (343 voix exprimées) (88,3%).

En conséquence, le championnat 2014-2015 s'effectuera selon le projet « 2 » présenté comme suit :



<b>PROJET 2</b>
FIN DE SAISON 2014-2015 (1 descente de N3)

**PHASE 1**

**PHASE 2**

PRENATIONALE	
POULE 1	POULE 2
PNA	PNA
PNA	PNA
PNA	PNA
PNB	PNB
PNB	PNB
PNB	PNB

PRENATIONALE	
POULE A	POULE B
N3	PN
PN	PN
PN	EXC

EXCELLENCE			
POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4
EXCA OU B	EXCA OU B	EXCA OU B	EXCA OU B
EXCA OU B	EXCA OU B	EXCA OU B	EXCA OU B
EXCA OU B	EXCA OU B	EXCA OU B	EXCA OU B
EXCC OU D	EXCC OU D	EXCC OU D	EXCC OU D
EXCC OU D	EXCC OU D	EXCC OU D	EXCC OU D
EXCC OU D	EXCC OU D	EXCC OU D	EXCC OU D

EXCELLENCE			
POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
PN	PN	EXC	EXC
PN	PN	EXC	EXC
EXC	EXC	EXC	EXC
EXC	EXC	HON	HON
EXC	EXC	HON	HON
EXC	EXC	HON	HON

HONNEUR					
POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4	POULE 5	POULE 6
HONA	HONA	HONB	HONB	HONC	HONC
HONA	HONA	HONB	HONB	HONC	HONC
HONA	HONA	HONB	HONB	HONC	HONC
HOND	HOND	HONE	HONE	HONF	HONF
HOND	HOND	HONE	HONE	HONF	HONF
HOND	HOND	HONE	HONE	HONF	HONF

HONNEUR					
POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E	POULE F
EXC	EXC	EXC	HON	HON	HON
EXC	EXC	EXC	HON	HON	HON
HON	HON	HON	HON	HON	HON
HON	HON	HON	HON	HON	HON
HON	HON	HON	DEP	DEP	DEP
HON	HON	HON	DEP	DEP	DEP

ACCEDANT DEPARTMENTAL X 6

**PROJET 2**  
FIN DE SAISON 2014-2015 (2 descentes de N3)

**PHASE 1**

**PHASE 2**

PRENATIONALE	
POULE 1	POULE 2
PNA	PNA
PNA	PNA
PNA	PNA
PNB	PNB
PNB	PNB
PNB	PNB

PRENATIONALE	
POULE A	POULE B
N3	PN
PN	EXC

EXCELLENCE			
POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4
EXCA OU B	EXCA OU B	EXCA OU B	EXCA OU B
EXCA OU B	EXCA OU B	EXCA OU B	EXCA OU B
EXCA OU B	EXCA OU B	EXCA OU B	EXCA OU B
EXCC OU D	EXCC OU D	EXCC OU D	EXCC OU D
EXCC OU D	EXCC OU D	EXCC OU D	EXCC OU D
EXCC OU D	EXCC OU D	EXCC OU D	EXCC OU D

EXCELLENCE			
POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
PN	PN	EXC	EXC
PN	PN	EXC	EXC
EXC	EXC	HON	HON
EXC	EXC	HON	HON
EXC	EXC	HON	HON
EXC	EXC	HON	HON

Le moins bon 3ème est relégué

HONNEUR					
POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4	POULE 5	POULE 6
HONA	HONA	HONB	HONB	HONC	HONC
HONA	HONA	HONB	HONB	HONC	HONC
HONA	HONA	HONB	HONB	HONC	HONC
HOND	HOND	HONE	HONE	HONF	HONF
HOND	HOND	HONE	HONE	HONF	HONF
HOND	HOND	HONE	HONE	HONF	HONF

HONNEUR					
POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E	POULE F
EXC	EXC	EXC	HON	HON	HON
EXC	EXC	EXC	HON	HON	HON
HON	HON	HON	HON	HON	HON
HON	HON	HON	DEP	DEP	DEP
HON	HON	HON	DEP	DEP	DEP
HON	HON	HON	DEP	DEP	DEP

Le moins bon 4ème est relégué

ACCEDANT DEPARTMENTAL X 6

Claude BOMPARD déclare avoir reçu 2 vœux concernant la COC, vœux non reçus dans les délais prescrits, mais dont un est en partie repris par la COC, puisqu'il concernait la composition des poules.

Le second, demandant à ce que les championnats jeunes permettent un minimum de 20 rencontres de championnat dans la saison, devrait également être, au moins partiellement, satisfait.

➤ **La commission des Statuts et de la Règlementation**

La présidente de la commission, Marie-José TRUTT expose les quelques points qui sont modifiés pour la CMCD régionale, points sans conséquences notables sur les principes déjà adoptés :

- Réajustement des seuils de ressources pour ne pas avoir un socle supérieur aux ressources ;
- Suppression de l'obligation d'une équipe jeune évoluant en « régional », puisque les championnats interdépartementaux sont par essence des championnats régionaux, pour les équipes des championnats *Pré nationaux* lorrains ;
- Adaptations des sanctions pour les adapter aux poules de 6 équipes ;
- Augmentation du nombre d'arbitrage demandé aux JA en leur demandant d'officier sur un minimum de 5 rencontres par saison, avec toujours une prise en compte maximum de 2 arbitrages par tournoi.

Le tableau synthétique de la *CMCD* est comme suit :

SOCLE	PRE NATIONALE	EXCELLENCE	HONNEUR
SPORTIF	2 EQUIPES DE JEUNES DE MEME SEXE QUE L'EQUIPE DE REFERENCE	2 EQUIPES DE JEUNES DE MEME SEXE QUE L'EQUIPE DE REFERENCE	2 EQUIPES DE JEUNES DE MEME SEXE QUE L'EQUIPE DE REFERENCE
ARBITRAGE	2 ARBITRES AYANT EFFECTUE CHACUN 11 ARBITRAGES DONT 1 AU MOINS DE GRADE REGIONAL ET AYANT OFFICIE SUR 11 RENCONTRES ADULTES OU MOINS DE 18 ANS DE NIVEAU REGIONAL	1 ARBITRE AYANT EFFECTUE AU MINIMUM 11 ARBITRAGES ADULTES OU MOINS DE 18 ANS	1 ARBITRE AYANT EFFECTUE AU MINIMUM 11 ARBITRAGES ADULTES OU MOINS DE 18 ANS
JA	2 JA AYANT EFFECTUE AU MINIMUM 5 ARBITRAGES	2 JA AYANT EFFECTUE AU MINIMUM 5 ARBITRAGES	2 JA AYANT EFFECTUE AU MINIMUM 5 ARBITRAGES
TECHNIQUE	2 ENTRAINEURS DIPLOMES DONT 1 DE NIVEAU REGIONAL OU PLUS	1 ENTRAINEUR DIPLÔME	1 ENTRAINEUR DIPLÔME

Soumis aux votes, les modifications sont **adoptées** avec 12 abstentions et 331 voix *Pour* (96,5%).

### ➤ L'Equipe Technique Régionale

L'*ETR* propose une réorganisation des catégories d'âge pour les championnats jeunes en tenant compte des directives émanant de la FFHB en particulier la limitation à 3 années d'âge.

Les catégories d'âge proposées sont : moins de 11 ans (en lieu et place des moins de 12), moins de 13 ans (au lieu de moins de 14), moins de 15 ans (au lieu de moins de 16) et maintien de la catégorie moins de 18 ans.

Sylvain BROSSE explique les principales raisons qui ont amené l'*ETR* à proposer cette réorganisation :

- Alignement sur les années d'âges du milieu scolaire (les -13 sont issus de l'école primaire, les -15 sont issus du collège et les -18 du lycée) ;
- Augmentation de la cohésion dans les équipes puisque les éléments sont issus de la même entité scolaire et facilité dans l'organisation des entraînements ;
- Alignement avec les catégories de l'UNSS ce qui devrait créer des rapprochements ;
- Pas ou peu de problèmes d'organisation pour les clubs pendant le changement (les -12 passeront -13, les -14 passeront -15, ...).

Le tableau des catégories d'âge serait le suivant :

ANNEES D'AGES FEMININES et MASCULINES 2014-2015												
NES EN	1997 et avant	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
AGE	17 ans	16 ans	15 ans	14 ans	13 ans	12 ans	11 ans	10 ans	9 ans	8 ans	7 ans	6 ans
PRENATIONAL												
EXCELLENCE												
HONNEUR												
MOINS DE 18 ANS												
MOINS DE 15 ANS												
MOINS DE 13 ANS												
MOINS DE 11 ANS												
MOINS DE 9 ANS												

Le représentant de Rodemack demande s'il n'est pas possible de conserver 4 années d'âge pour la saison qui vient, il est répondu qu'étant une directive fédérale, la ligue doit s'y conformer.

Sylvain BROSSE rappelle que des dérogations seront possibles et seront traités cas par cas.

Les années d'âge éventuellement dérogatoires correspondent à l'année précédente à la catégorie d'âge, soit 16 ans pour jouer en senior, 14 ans pour jouer en moins de 18 ans, 11 ans pour jouer en moins de 15 et 9 ans pour jouer en moins de 13 ans.

Il est rappelé que les jeunes de moins de 8 ans ne peuvent pas participer à des championnats.

Le changement des catégories d'âge est **accepté** par 14 *Contre* et 329 voix *Pour* (95,9%).

La mise en application dès la saison 2014-2015 est **approuvée** par 15 *Contre* et 328 voix *Pour* (95,6%).

## 12) Budget prévisionnel 2014 et tarifs de la saison 2014/2015

Le budget prévisionnel présenté est élaboré en tenant d'une augmentation des recettes statutaires et d'une anticipation de baisse des subventions.

## ➤ Le budget prévisionnel

PREVISIONNEL 2014	
Charges	
COMPTES	2014
	PREVISIONS
<b>60 - ACHATS</b>	<b>281 900</b>
VARIATION STOCK	
AFFILIATIONS	20 000
FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT	
PETIT MATERIEL DE BUREAU	1 300
FOURNITURES BUREAU	1 500
LICENCES ET IMPRIMES	235 000
MUTATIONS	20 000
ACHATS FOURNITURES ARBITRES	2 000
ACHATS IMPRIMES DIVERS	100
ACHATS MATERIEL	2 000
<b>61 - TRAVAUX FOURN SERV EXTER</b>	<b>21 280</b>
PRESTATION PAYES (CROS)	250
CREDIT BAIL PHOTOCOPIEUR	1 400
LOCABAIL ORDINATEURS	1 400
LOCATION SALLE	200
LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	1 600
CHARGES LOCATIVES	6 300
ENTRETIEN LOCAUX	100
ENTRETIEN MATERIEL	100
ENT MOB MAT DE BUREAU	100
MAINTENANCE	9 000
ASSURANCE	730
DOCUMENTATIONS	100
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>264 480</b>
HONORAIRES	3 500
CADEAUX	2 000
ACHATS PLACES	8 500
RECOMPENSES LIGUE	500
RECOMPENSES COC	4 000
FRAIS DEPLACEMENTS	500
FRAIS AG LLHB	2 000
FRAIS AG FEDERALE	6 000
FRAIS FONCTIONNEMENT LIGUE	10 000
COMMISSION ARBITRAGE	14 000
COMMISSION DISCIPLINE	8 000
COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITONS	6 000
COMMISSION TECHNIQUE	10 000
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE	6 000
COMMISSION COMMUNICATION	1 000
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	0
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS EQUIPEMENTS	200
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS CMCD	200
COMMISSION FAIR PLAY	3 000
COMMISSION RECLAMATIONS LITIGES	500
COMMISSION JEUNES DIRIGEANTS	1 000
HAND ENSEMBLE	3 000
ZONES URBAINES SENSIBLES SOYEZ SPORT	5 000
SANDBALL	7 000
DEVELOPPEMENT ACTIONS	10 000
PREPARATION INTERLIGUES	25 000
INTERLIGUES	10 000
TOURNOIS DIVERS	4 000
COUPE DE France REGIONALE	2 500
PROJET TERRITORIAL	10 000
FRAIS DETECTIONS JOUEURS	6 000
COMMISSION JEUNES ARBITRES	10 000
DEJEPS	2 310
FRAIS FORMATION ENTRAINEUR	3 500
DFE (STRUCTURATION DES CLUBS)	10 000
CENTRE REGIONAL UNIVERSITAIRE ENTRAINEMENT FEMININ	770
FRAIS MISSIONS ET RECEPTIONS	500
FRANCE NORVEGE	
TOURNOI DES FRONTIERES: GRANZLANDPOKAL	60 000
FRAIS POSTAUX	5 500
TELEPHONE	2 200
SERVICES BANCAIRES	100
COTISATIONS	200
<b>63 - IMPOTS ET TAXES</b>	<b>7 750</b>
TAXE SUR LES SALAIRES	5 000
FORMATION PROFESSIONNELLE	2 750
<b>64 - FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>241 000</b>
FRAIS DE PERSONNEL	165 000
CHARGES SOCIALES	76 000
<b>65 - AUTRES CHARGES</b>	<b>73 200</b>
CHARGES POLES FILLES	40 290
CHARGES POLES GARCONS	32 910
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
<b>68 - DOTATIONS AMORTISSEMENTS</b>	
PEREQUATIONS	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>889 610</b>

PREVISIONNEL 2014	
Produits	
COMPTE	2014
	PREVISIONS
<b>VENTES</b>	<b>659 610</b>
VTES LICENCES ET IMPRIMES	430 000
VENTES MUTATIONS	70 000
DRIT FORMATION	2 000
LICENCES ARBITRES	5 500
AFFILIATIONS	28 000
AMENDES COC	5 500
AMENDES DISCIPLINE	9 000
AMENDES AG	500
AMENDES RECLAMATIONS LITIGES	
ENGAGEMENT CHAMPIONNATS	51 000
ENGAGEMENT COUPE LORRAINE	5 500
VENTE DE MARCHANDISES	300
VTE PRODUITS CRA	700
PROJET HAND ENSEMBLE	500
SOYEZ SPORT	500
PREMIERS PAS MINI HAND	500
JEUNES DIRIGEANTS	900
FORMATION J A	400
PARTICIPATION DEVELOPPEMENT ACTIONS	3 000
PARTICIPATION STAGE JOUEURS / FRAIS INTERLIGUES	3 000
PARTICIPATION SANDBALL	500
PARTICIPATION TOURNOI TERAMO	0
PARTICIPATION DEJEPS	2 310
DFE	0
FRANCE NORVEGE	0
TOURNOI DES FRONTIERES : GRANZLANDPOKAL	40 000
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>167 600</b>
CNDS	45 000
CONSEIL REGIONAL	50 000
DRJSCS	2 000
FFHB	15 000
FFHB EMPLOI	22 000
CNDS EMPLOI	24 000
CONSEIL REGIONAL EMPLOI	9 600
<b>PRODUITS POLES</b>	<b>59 900</b>
PRODUITS POLES FILLES	32 500
PRODUITS POLES GARCONS	27 400
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 500</b>
REVENUS DE PRETS+ INTERETS CCM	2 500
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	
PEREQUATIONS	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>889 610</b>

Le budget prévisionnel est agréé avec 13 abstentions, 27 voix *Contre* et 303 voix *Pour* (88,3%).

## ➤ Les tarifs appliqués par la LLHB

Tarifs Ligue Lorraine de Handball 2014/2015					
Assemblée générale 22 juin 2014 LIVERDUN					
Licences	Tarifs 2013 / 2014 Part ligue	Tarifs 2014 / 2015 Part ligue	Part FFHB lic. + assur. RC	Coût total avant Comité Départemental	Assurance I. Accident
Joueur plus de 18 ans	20,00 €	21,00 €	23,60 €	44,60 €	3,05 €
Joueur 17-18 ans	20,00 €	21,00 €	18,85 €	39,85 €	3,05 €
Joueur 15-16 ans	19,00 €	20,00 €	15,75 €	35,75 €	1,15 €
Joueur 13-14 ans	18,00 €	19,00 €	13,95 €	32,95 €	1,15 €
Joueur 11-12 ans	13,00 €	14,00 €	12,10 €	26,10 €	1,15 €
Joueur 9-10 ans	12,00 €	13,00 €	10,95 €	23,95 €	1,15 €
Joueur - de 9 ans	8,00 €	9,00 €	9,55 €	18,55 €	0,15 €
Dirigeants	18,00 €	18,00 €	11,15 €	29,15 €	1,15 €
Jeunes Dirigeants	9,00 €	9,00 €	11,15 €	20,15 €	1,15 €
Blanche Dirigeant	18,00 €	18,00 €	11,05 €	29,05 €	1,15 €
Blanche + 18 ans	20,00 €	21,00 €	23,05 €	44,05 €	1,15 €
Blanche 17 et 18 ans	20,00 €	21,00 €	18,35 €	39,35 €	1,15 €
Loisirs (≥ 16 ans)	14,00 €	15,00 €	16,85 €	31,85 €	3,05 €
Avenir 12/15 ans (pour seuls titulaires licence unss)	8,00 €	8,00 €	9,10 €	17,10 €	1,15 €
Avenir 11 ans	12,00 €	12,00 €	12,00 €	24,00 €	1,15 €
Avenir 9-10 ans	11,00 €	11,00 €	10,85 €	21,85 €	1,15 €
Avenir - de 9 ans	7,00 €	7,00 €	9,50 €	16,50 €	0,15 €
Corpos non licenciés dans un club "civil"	10,00 €	10,00 €	16,85 €	26,85 €	3,05 €
Corpos déjà licenciés dans un club "civil"	7,00 €	7,00 €	4,65 €	11,65 €	0,00 €
Titulaires licence FFSA (sport adapté) ou FFH (handisport) ≥ 16	13,00 €	13,00 €	4,40 €	17,40 €	3,05 €
Titulaires licence FFSA (sport adapté) ou FFH (handisport) - de	8,00 €	8,00 €	3,90 €	11,90 €	1,15 €
Événementielle (0,20 € pris en charge par la FFHB)	0,00 €	0,00 €	0,05 €	0,00 €	0,15 €

Le licencié désirant améliorer sa couverture peut souscrire individuellement et séparément à une option complémentaire (2 options possibles)

Mutations (et retour en France de joueur français)	Tarifs 2013 / 2014 Part ligue	Tarifs 2014 / 2015 Part ligue	Part FFHB	Coût total avant CD
LNH, LFH et ProD2	235,00 €	240,00 €	750,00 €	990,00 €
Plus de 18 ans	115,00 €	120,00 €	77,00 €	197,00 €
17-18 ans	65,00 €	70,00 €	52,00 €	122,00 €
13-16 ans	15,00 €	20,00 €	42,00 €	62,00 €
Dirigeant et Jeune Dirigeant	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Etranger entrant en France	Tarifs 2013 / 2014 Part ligue	Tarifs 2014 / 2015 Part ligue	Part FFHB	Coût total avant CD
LNH, LFH et ProD2	350,00 €	360,00 €	1 200,00 €	1 560,00 €
Nationale	240,00 €	250,00 €	600,00 €	850,00 €
Régionale	170,00 €	180,00 €	370,00 €	550,00 €
Départementale	120,00 €	130,00 €	50,00 €	180,00 €

Réaffiliation*	Tarifs 2013 / 2014 Part ligue	Tarifs 2014 / 2015 Part ligue	Part FFHB	Coût total avant CD
National	105,00 €	110,00 €	247,00 €	357,00 €
Régional	80,00 €	85,00 €	191,00 €	276,00 €
Départemental	55,00 €	60,00 €	151,00 €	211,00 €
Sport entreprise (corpos)	55,00 €	60,00 €	143,00 €	203,00 €
1ère affiliation*	0,00 €	0,00 €	104,00 €	104,00 €

\* comprend les abonnement Hand'Mag et Approche du Handball

Droits d'engagement	Tarifs 2013 / 2014	Tarifs 2014 / 2015
PRE NAT M	750,00 €	750,00 €
PRE FED M		650,00 €
EXC M	550,00 €	550,00 €
HONNEUR M	400,00 €	400,00 €
COUPE de LORRAINE	50,00 €	50,00 €
PRE NAT F	400,00 €	400,00 €
EXC F	350,00 €	350,00 €
HONNEUR F	A revoir	A voir
QUALIFICATIONS - de 18 ANS CHAMPIONNAT de France*	100,00 €	100,00 €

\* Remboursé aux clubs qualifiés

Indemnités d'arbitrage et kilométriques	Tarifs 2013 / 2014	Tarifs 2014 / 2015
PRE NAT M et F	32,00 €	33,00 €
EXC M et F	27,00 €	28,00 €
HONNEUR et -18 M et F	24,00 €	25,00 €
COUPE de LORRAINE et de FRANCE (régionale)	Tarif du niveau du club recevant	Tarif du niveau du club recevant
Indemnités kms un seul arbitre	0,36 €/Km	0,40 €/Km
Indemnités kms deux arbitres	0,30 €/Km	0,25 €/Km
Forfait minimum (match + déplacement)	35,00 €	35,00 €
Indemnités kms autres (délégué, observateur, etc.)	0,30 €/Km	0,30 €/Km
Indemnités de Juge-Arbitre-Observateur*	32,00 €	33,00 €
Indemnités de Juge-Arbitre-Accompagnateur *	20,00 €	22,00 €
Forfait suivi en club d'entraîneur en formation	50,00 €	50,00 €

Nota : les indemnités de match et kilométriques des rencontres de Championnat de France sont définies dans l'Annuaire fédéral

\* réglées par la ligue si celle-ci le désigne

Jean-Marie NOËL insiste sur le fait que depuis qu'il est à la ligue il avait toujours dit que les licences augmenteraient d'un euro par an afin de pérenniser les emplois ; Il fait cependant remarquer que toutes les licences ne font pas l'objet d'augmentation.

Il rajoute par la suite que, la Lorraine ayant été désignée comme site organisateur d'une poule des championnats du Monde de handball masculin en 2017, la ligue mettra en œuvre un projet périphérique qui nécessitera très probablement la création d'un emploi nouveau pour lequel il faudra prévoir un financement.

Claude BOMPARD intervient pour rappeler que les formations, de joueurs, d'arbitres, de JA et de cadres sont toutes gratuites, que la ligue propose aux clubs d'obtenir des dotations en matériel par l'intermédiaire des « fiches actions » mises en place par la commission *Développement* – 27 fiches actions ont été récompensées par des dotations de 70 à 400 euros cette saison – et que les principales ressources financières statutaires proviennent des licences, des mutations et des engagements (stables pour la saison à venir).

Il fait également remarquer la diminution constante du pourcentage des subventions dans le budget de la ligue, en particulier avec la fin des aides allouées aux emplois et une incertitude sur les autres subventions.

### **13) Allocution des personnalités et clôture de l'AG**

Le président de la ligue donne la parole aux personnalités présentes.

Madame **Evelyne GAREAUX**, représentante de la Région Lorraine souligne l'énergie qui émane des débats et félicite les membres de l'assemblée pour leur implication dans la vie de la ligue.

Malgré ces temps difficiles et les restrictions de budget, elle assure le soutien de la Région Lorraine à la vie associative en général et aux sports en particulier.

Monsieur **Jacques BETTENFELD**, Vice-Président délégué de la Fédération Française de Handball fait un point sur la politique fédérale avec les prochains Jeux Olympiques comme objectif majeur et sur les différents travaux actuellement en cours :

- L'organisation du Mondial 2017
- La réalisation de la Maison du Handball
- Le développement de Gest'hand 3
- La mise en œuvre d'un site internet interactif

Il termine son allocution en annonçant que la ligue lorraine a obtenu l'organisation de l'Assemblée Générale de la FFHB qui se tiendra à Nancy en 2016.

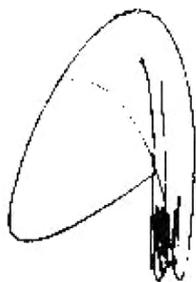
Monsieur **Jean-Pierre HUET**, Maire de Liverdun prononce à son tour son discours, complimente le handball pour ses résultats, et remercie la ligue d'avoir organisé son assemblée générale, avec le soutien du club local, dans la ville de Liverdun.

En conclusion, le Président de la ligue rappelle les deux échéances importantes que sont le projet territorial et le Mondial 2017 et remercie l'ensemble des personnalités, les partenaires institutionnels de la ligue, ainsi que le club local d'avoir honoré la ligue de leur présence.

Il clôt ainsi la 49<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la ligue lorraine de handball.

**La Mairie et le club de Liverdun offrent le verre de l'amitié aux représentants des clubs lorrains.**

Jean-Marie NOEL

A stylized signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a vertical stroke on the right.

Président

Claude BOMPARD

A signature in black ink, featuring a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Secrétaire Général

On est tous *handballeurs*